

Avis de constitution

SOCIETE « SHANA NAILS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ACADEMIE
CARREFOUR CHAMBERY PHARMACIE LOGOMA, Lot 321,
Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2025 , et enregistrés le 12/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHANA NAILS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
-Commerce général ;
-Onglerie ;
-Vente en ligne ;
-Esthétique ;
-Coiffure ;
-Formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ACADEMIE
CARREFOUR CHAMBERY PHARMACIE LOGOMA, Lot 321,

Ilot 56

Dirigeant(s) M ZEGUEGBA LOUGBOUHON KLAKLEY GRACE
VICTOIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14220 du 26/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82063/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

